

Vers des politiques régionales pour une pêche durable des petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest

Pays concernés :	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone et Maroc
Source de financement :	Pays Bas
Agences d'exécution :	CSRP
Budget :	522.750 Euro
Durée du Projet :	2 ans (06/2007 – 05/2009)

Les stocks de petits poissons pélagiques de l'Afrique occidentale ne sont pas limités aux eaux territoriales d'un seul pays, mais s'étendent dans les eaux territoriales de deux ou plusieurs pays littoraux voisins (stocks communs). Par ailleurs, certains stocks migrent le long de la côte: il se peut qu'ils se trouvent dans les eaux côtières d'un pays pendant une partie de l'année, et dans celles de pays voisins pendant le reste de l'année.

Le caractère transfrontalier de ces ressources et la variabilité naturelle à laquelle elles sont soumises nécessitent une gestion spécifique et une coopération régionale pour une prise en compte de la **ressource dans son contexte transfrontalier**.

L'information sur la taille des stocks des petits pélagiques et leur niveau d'exploitation, ainsi que l'échange de cette information entre les Etats qui partagent ces stocks sont une condition préalable pour une gestion concertée et harmonisée des pêches dans une région.

L'objectif général du Projet correspond tout à fait au Plan d'Action Stratégique 2002-2010 de la CSRP. Ce plan mentionne un certain nombre de domaines dans lesquels la CSRP a l'intention d'entreprendre des actions. Le premier domaine est celui de la "Politique de gestion de la Pêche", dont le premier point est : « promouvoir l'élaboration de plans de gestion concertée des pêches, particulièrement pour les pêches d'intérêt commun ».

Objectifs

L'objectif global du Projet est :

- Promouvoir des politiques et des plans de gestion qui permettent une utilisation durable des stocks de petits poissons pélagiques dans la région upwelling de l'Afrique du nord-ouest.

Les objectifs spécifiques sont :

- Soutenir et faciliter le processus menant à la coordination et à l'harmonisation des politiques sous-régionales et des mécanismes de gestion
- l'élaboration d'une politique pour la pêche des petits pélagiques avec une implication des groupes concernés dans la région de la CSRP et au Maroc
- Aide à la mise en œuvre de politiques régionales au niveau national et aux niveaux inférieurs; amélioration des conditions pour la gestion de la pêche des petits pélagiques
- Coordination du soutien des bailleurs de fonds pour harmoniser le soutien à la gestion sous-régionale des pêches

Mise en œuvre

Les activités du projet s'échelonneront sur plusieurs phases. A la fin de chaque phase, des ateliers permettront une réflexion sur les résultats obtenus. A partir de ces réflexions, les activités de l'année suivante pourront être planifiées.

Phase 1: phase de démarrage (environ 3 mois) :

- Recrutement d'un coordinateur de projet ;
- Organisation d'un atelier de démarrage.

Phase 2 (environ 12 mois) :

- rassembler l'information sur l'état des stocks de petits poissons pélagiques et sur la situation de la pêche dans la sous région ;
- distribuer l'information sous des formes appropriées aux groupes concernés de la sous région ;
- organiser un séminaire en vue d'échanger les expériences d'autres régions du monde dans le domaine des mécanismes de gestion régionale de la pêche pélagique et de discuter de leur applicabilité dans le contexte de l'Afrique du Nord-Ouest ;
- faciliter les discussions entre les chercheurs halieutiques, les managers des pêcheries, les utilisateurs des ressources (artisans et industriels), et autres intéressés (ONGs);
- Inventaire des obstacles éventuels, qu'ils soient juridiques, institutionnels ou autres, qui pourraient entraver le fonctionnement des mécanismes envisageables pour une gestion concertée de la pêche des petits pélagiques dans la sous région ;
- Organisation d'un atelier (à la moitié de la durée prévue du projet) avec les représentants des Etats membres de la CSRP et du Maroc, qui permettra de discuter des activités du projet et de rassembler les suggestions d'activités pour la Phase 3.

Phase 3 (9 mois):

- Finalisation des propositions pour des politiques et des procédures de gestion sous-régionales concertées pour la pêche des petits pélagiques;
- Soumission de ces propositions à la discussion lors de la prochaine réunion des ministres de la pêche ou d'un autre organe de décision approprié de la sous région;
- Aide aux activités faisant partie de la réalisation, autant au niveau national qu'aux niveaux inférieurs, des décisions de gestion prises par la CSRP et le Maroc au niveau sous-régional, et qui améliorent les conditions de gestion ;
- Organisation d'un atelier de clôture pour les représentants de la CSRP et du Maroc afin de discuter des résultats du projet.